

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 7 NOVEMBRE 2017

Présents : Marie-Agnés REAU, Jean-Yves AUGUSTE, Jean CHARLES, Christiane FROGER, Régis BREGEON, Gérard DECOUT, Alain MONNEREAU, Guy POUSSET, Jeanine PIRONNEAU, Chantal DELAFOND, Monique GAUTIER, Gilles HUMBERT, Jean-Paul TROUVE

Absentes Excusées : Mireille JOURNAULT, Christine VIGNAUD

1 – Préparation de l'assemblée générale du 26 novembre 2017.

- Répartition des rôles :
 - ⑨ Marie-Agnés : accueil, rapport moral et rapport d'orientation
 - ⑨ Christiane : rapport d'activités
 - ⑨ Régis : rapport financier
 - ⑨ Gérard : Rapport de la commission sentier

- Renouvellement du 1/3 sortant
 - ⑨ Sont sortants : Jean-Paul, Alain, Christiane, Jeanine et Guy. Jeanine ne souhaite pas se représenter pour raisons personnelles.

- Christiane envoie les invitations aux personnalités : Maires du canton, Conseillers Généraux, la Nouvelle République, le Député, le Conseiller Départemental, le sponsor du club (Neuille pneus), Annie Hébras présidente du comité départemental de randonnée.

- Quelques informations à transmettre et/ou voter lors de l'AG
 - ⑨ Modification du règlement intérieur afin de préciser les nouvelles modalités de fourniture du certificat médical.
 - ⑨ Voter le montant de l'adhésion **2018/2019** au Mil'Pat. En effet les adhésions commenceront à être perçues à partir de septembre 2018, soit avant la prochaine A.G. Il est donc important de fixer dès à présent le montant de cette adhésion.
 - ⑨ Stage de base (24 et 25 mars 2018) et stage de balisage (8 et 9 septembre 2018) au CREPS. Appel à candidatures.

2 – Questions diverses

- Chantal propose d'avancer l'AG fin septembre ou début octobre. Des adhérents Mil'Pat adhèrent aussi à un autre(ou plus) club de randonnée. Souvent ceux-ci demandent la nouvelle licence pour valider l'adhésion. Hors nous avons cette nouvelle licence Mil Pat à l'A.G. Le comité directeur estime que tous les clubs sont rodés et savent attendre... Et la licence en cours assure jusqu'au 31 décembre, donc pas de soucis.
- Christine fait demander s'il est prévu d'organiser une vente de polaires, T.shirts ou polos. Un sondage sera réalisé lors de l'A.G. afin de voir s'il y a suffisamment de personnes intéressées.

- il va être procédé au renouvellement de l'autorisation IGN. Jean nous signale que le Mil'Pat est l'un des rares clubs de la Vienne à demander cette autorisation et donc à être dans la légalité quant à l'utilisation des fonds de cartes IGN.
- Chantal repose (après Jean-Yves il y a quelques temps) la question de l'heure de la réunion du comité directeur. Notamment en ces périodes automnale et hivernale, serait-il possible de l'avancer en fin d'après-midi, 18 heures par exemple. Ce qui permettra entre autres de ne pas rater des épisodes de « Plus belle la vie ». Demande acceptée.
- Chantal (encore!! : -)) demande s'il est possible et intéressant de constituer une bibliothèque numérique des différents séjours organisés au Mil'Pat (les parcours). Les futurs organisateurs auraient ainsi à leur disposition une base de données exploitable (pas forcément à copier). L'idée est jugée très intéressante. Jean veut bien y regarder. Mais des doutes subsistent. La plupart des séjours sont archivés et jamais consultés et les albums photos, mis à disposition par Guy, ne sont jamais empruntés !!
Le passage au numérique sera-t-il un atout ?
- Régis demande à ceux qui utilisent le compte du Mil'Pat pour des copies en grand nombre (les organisateurs de séjours par exemple) de lui remettre un double du bon de commande de façon à ce qu'il affecte correctement ces dépenses en fonction des utilisateurs.
- Balisage. La demande de subvention auprès de la fédération est en cours.